

Musicien intervenant en milieu scolaire et petite enfance Remplaçant

Catégorie	B	Titulaire/contractuel	Contractuel
Filière	Culturelle	Cadre d'emploi	Assistant d'enseignement artistique

Place dans la hiérarchie et relations de travail

La Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, recherche un musicien intervenant en milieu scolaire et petite enfance du 2 septembre 2019 au 30 novembre 2019 reconductible jusqu'au 3 juillet 2019. Le temps de travail est fixé à 13h00 par semaine sur 3 ou 4 jours à déterminer.

Lieu de travail : écoles et EPE de la CCMP, à déterminer

Niveau de diplôme requis : Diplôme Universitaire Musicien Intervenant (DUMI) – CFMI

Missions

- Contribution au développement de l'éducation artistique de l'enfant via les compétences musicales, pédagogiques et créatives du Musicien Intervenant,
- Conception et conduite d'activités musicales diversifiées dans la classe, permettant aux enfants d'acquérir des savoir-faire musicaux dès le plus jeune âge (jeu rythmique vocal et corporel, exploration et jeu instrumental, danse, chant, polyphonie, pratique instrumentale...), de développer leur capacité d'écoute et de jugement esthétique personnel, de découvrir le plaisir de créer et de vivre des expériences artistiques en groupe.
- Intervention en collaboration et en complémentarité avec l'enseignant ou le référent de la structure, pour mener à bien ces activités, et les intégrer dans les projets de classe : réflexion commune, dialogue, concertation, partage d'envies et d'idées en vue de la construction de projets en véritable partenariat.
- Mise à disposition de l'enseignant d'outils lui permettant d'établir un lien et une transversalité avec d'autres disciplines.
- Suivi des instruments et matériel musical mutualisables de la CCMP mis à disposition des établissements (entrée, sortie de matériel, état des lieux, rangement, remplacement, recensement des besoins), et de celui de l'école d'intervention.
- Eveil musical en des enfants bas âge : Conception et conduite d'activités musicales diversifiées permettant aux enfants d'acquérir des savoir-faire musicaux dès le plus jeune âge ; lien avec les personnels (auxiliaires, éducateurs, puéricultrices, assistantes maternelles...)

Compétences

Le savoir :

- Connaissance du cadre de partenariat et de ses règles spécifiques (éducation nationale),
- Connaissance des publics jeunes enfants et 6-12 ans et de leurs attentes respectives,
- Connaissance du domaine de la petite enfance fortement souhaitée
- Connaissances en matière de psychologie, développement sensoriel et motricité de l'enfant,
- Connaissances sur le fonctionnement de groupes.

Le savoir-faire :

- Communiquer avec le groupe, l'organiser et y trouver sa place (en fonction de ses caractéristiques),
- Avoir des qualités d'écoute,
- Maîtriser l'acte pédagogique. Donner des consignes explicites et adaptées.
- Déterminer, mettre en œuvre, évaluer des objectifs, des cycles, des séances,

Le savoir être :

- Disponibilité et adaptabilité,
- Sens des responsabilités,
- Ponctualité,
- Esprit d'équipe.

Permis B et véhicule indispensables.